

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00892

Numéro SIREN : 322 677 105

Nom ou dénomination : ATELIER DE REPARATIONS D ENTRETIEN ET DE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 24181

A.R.E.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €

Siège Social : 2, avenue Albert Einstein
Z.A. de Trappes-Elancourt
78190 TRAPPES

322 677 105 RCS Versailles (81B892)

n° de
dépôt



n° de
gestion

26181 03 AOUT 2021

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

ET RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 49 272.17 €, à savoir :

Report à nouveau débiteur au 31/12/2019	43 880.48 euros
Dont le nouveau solde s'élève à	0 euros
Réserve légale	5 391.69 euros
Dont le nouveau solde s'élève à	20 167.83 euros

Les capitaux propres de la Société sont de + 348 768.16 €, pour un capital de 300 000 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Richard PERRIER
Président

ARES

TRIBUNAL DE COMMERCE
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
03. AOUT 2021

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS ARES
Adresse du principal établissement	2 AVENUE ALBERT EINSTEIN CS 20546 78197 TRAPPES CEDEX
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Garage MERCEDES
---------------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	-----------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19%	Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
---	---

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	logiciel mercedes
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SARL BECOM EXPERTS CONSEILS 27 RUE EXELMANS 78000 VERSAILLES	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
imposées à 15 % :	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

ARES

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES	
Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1 DEKIEN ERIC CHEF EQUIPE	6 RUE DES FORGES 28260 ROUVRES
2 MARY ISABELLE ATTACHEE DIRECTION	2 RUE DES MONTAGNETTES 28260 SAUSSAY
3 FIGUEREDO CARLOS CARROSSIER	52 RUE DES TULIPES 78990 ELANCOURT
4 PERIER RICHARD - PRESIDENT	10 RUE DU ROSAIRE 28410 BOUTIGNY SUR OPTON
5 KOCH FREDERIC - AGENT MAIT. ATEL.	11 BIS RUE ST BENOIT 28410 MAROLLES
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1 53 417				53 417				53 417
2 46 258				46 258				46 258
3 40 853				40 853				40 853
4 36 484				36 484				36 484
5 36 005				36 005				36 005
6								
7								
8								
9								
10								
** 213 017				213 017				213 017

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	338
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	3 333
TOTAL	3 671

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	216 688	- de l'exercice	
- de l'exercice précédent	240 649	- de l'exercice précédent	
Le : 02/04/2021	A : Trappes		
Signataire : - Titre, nom et prénom	M	Richard PERRIER	
- Qualité	Président		

ARES

N°2050 - 2021

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 702	AG	15 702	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	151 738	AS	144 976	6 761
Autres immobilisations corporelles	AT	239 371	AU	209 834	29 537
Immobilisations en cours	AV		AW		30 247
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF	68 328	BG	68 328	72 769
Autres immobilisations financières (2)	BH	2 940	BI	2 940	37 711
TOTAL II	BJ	478 079	BK	370 513	107 567
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN BP	39 210	BO BQ	39 210	25 104
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	630 527	BU	65 508	565 019
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	624 266	BY	624 266	734 402
Autres créances (3)	BZ	983 817	CA	983 817	251 775
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 511	CE	1 511	1 511
Disponibilités	CF	241 251	CG	241 251	13 554
Charges constatées d'avance (3)	CH	32 645	CI	32 645	26 428
TOTAL III	CJ	2 553 229	CK	65 508	2 487 720
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 031 308	IA	436 021	2 595 287
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

ARES

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

		Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	300 000	DA	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD	14 776	14 776
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	28 600	28 600
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG		
Report à nouveau			DH	-43 880	-154 659
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	49 272	110 778
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	348 768	299 496
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	700 213	150 042
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	395 569	435 569
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	619 946	614 618
Dettes fiscales et sociales			DY	273 233	201 535
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	257 558	11 692
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	2 246 519	1 413 456
Écarts de conversion passif			V ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	2 595 287	1 712 952

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 546 519	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	213	146 229

ARES

N°2052 - 2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2019
Ventes de marchandises	FA	2 583 369	FB		FC	2 583 369	2 603 289
Production vendue :							
- biens	FD		FE		FF		
- services	FG	1 757 332	FH	46 091	FI	1 803 424	2 000 465
Chiffre d'affaires net	FJ	4 340 702	FK	46 091	FL	4 386 793	4 603 754
Production stockée					FM	14 107	-5 697
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		1 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	123 871	11 303
Autres produits (I) (11)					FQ	58 971	15 538
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 583 742	4 625 898
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	2 571 778	2 511 685
Variation de stock (marchandises)					FT	-63 541	3 545
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	682 395	715 937
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	77 639	68 999
Salaires et traitements					FY	769 177	787 921
Charges sociales (10)					FZ	339 983	344 148
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	18 026	8 848
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	65 508	3 712
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	23 002	560
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	4 483 969	4 445 353
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	99 773	180 544
Bénéfice attribué ou perte transférée			III		GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV		GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47 049	65 786
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	47 049	65 786
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-47 049	-65 786
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	52 723	114 758

• ARES

N°2053 - 2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

		31/12/2020	31/12/2019
		HA	12 834
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HB	10 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HC	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HD	22 834
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HE	1 615
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HF	8 128
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HG	23 752
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HH	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI	23 752
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			8 128
			-918
			-6 513
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ	
Impôts sur les bénéfices	X	HK	2 533
			-2 533
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 606 576
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 627 513
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	4 557 304
			4 516 735
			49 272
			110 778
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	13 837
	- Crédit-bail immobilier	HQ	27 446
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	50 277
	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	7 650
(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	74
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		70
	obligatoires A9		
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION ELEMENTS ACTIFS	23 752	10 000
REGULARISATION VIREMENT RECUS		6 630
AIDE COVID MM		6 000
REGULARISATION DIVERSES		204
²		

• ARES

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Augmentations	
				Valeur brute des immos au début de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
					Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	15 702	KE	KF
Immobilisations corporelles					
Terrains		KG		KH	KI
Constructions :		KJ		KK	KL
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KM		KN	KO
- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KP		KQ	KR
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KS	149 723	KT	KU
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3	KV	149 540	KW	KX
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KY		KZ	LA
Autres immos. corporelles :		LB	80 940	LC	LD
- Matériel de transport		LE		LF	LG
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LH		LI	LJ
- Emballages récupérables et divers		LK		LL	LM
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	TOTAL III	LN	380 204	LO	LP
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
Autres participations		8U		8V	8W
Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T	110 480	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	110 480	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	506 386	ØH	ØI
CADRE B - IMMOBILISATIONS					
				Diminutions	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence
				Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	
				Réévaluation ou mise en équivalence	
				Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LW	15 702
Immobilisations corporelles					
Terrains		IP		LX	LY
Constructions :		IQ		MA	MB
- Sur sol propre		IR		MD	ME
- Sur sol d'autrui		IS		MG	MH
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IT		MJ	MK
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM	MN
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IV	29 141	MP	MQ
Autres immos. corporelles :		IW		MS	MT
- Matériel de transport		IX		MV	MW
- Matériel bureau et informatique, mobilier		MY		MZ	NA
- Emballages récupérables et divers		NC		ND	NE
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	TOTAL III	IY	29 141	NH	391 109
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7
Autres participations		IO		ØX	ØY
Autres titres immobilisés		II		2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières		I2	39 402	2E	2F
	TOTAL IV	I3	39 402	NK	71 268
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	68 542	ØL	478 079

ARES

N°2054 BIS- 2021

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	15 702	PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions :	- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
	- installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	141 940	QA	3 036	QB		QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD	125 397	QE	7 803	QF		QG
	- matériel de transport		QH		QI	5 389	QJ	5 389	QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	74 836	QM	1 798	QN		QO
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU		342 173	QV	18 026	QW	5 389	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		357 875	OP	18 026	OQ	5 389	OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION COMMUNE																					
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel										
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥										
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6								
TOTAL I																					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1								
TOTAL II																					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8								
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6							
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4							
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2							
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9								
A u t r e s i m m o b i l i s a t i o n s c o r p o r e l l e s	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7							
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5							
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3							
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1							
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8								
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO								
TOTAL IV																					
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV								
Total général non ventilé (NP + NO + NR)														NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

ARES

N°2056 - 2021

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	I	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

ARES

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP	68 328	UR		US	68 328	
Autres immobilisations financières	UT	2 940	UV		UW	2 940	
Clients douteux ou litigieux	VA	6 411		6 411			
Autres créances clients	UX	617 855		617 855			
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO		ZI				
Personnel et comptes rattachés	UY	100		100			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	977		977			
État et autres collectivités publiques :	VM						
- Impôts sur les bénéfices	VB	14 056		14 056			
- Taxe sur la valeur ajoutée	VN						
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP	8 719		8 719			
- Divers	VC						
Groupe et associés (2)	VR	959 965		959 965			
Débiteurs divers	VS	32 645		32 645			
Charges constatées d'avance							
TOTAL	VT	1 711 997	VU	1 640 729	VV	71 268	
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					VD	68 328	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF		

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	213		213					
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	700 000			700 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	3 895		3 895					
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	619 946		619 946					
Personnel et comptes rattachés	8C	62 691		62 691					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	150 752		150 752					
État et autres collectivités publiques :	8E								
- Impôts sur les bénéfices	VW	54 154		54 154					
- Taxe sur la valeur ajoutée	VX								
- Obligations cautionnées	VQ	5 637		5 637					
- Autres impôts, taxes et ass.									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI	391 674		391 674					
Autres dettes	8K	257 558		257 558					
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ								
Produits constatés d'avance	8L								
TOTAL	VY	2 246 519	VZ	1 546 519		700 000			
Renvois :									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice						VJ	700 000		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice						VK			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)						VL	391 674		

ARES

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N°2058 A - 2021

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2020	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	49 272
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	10 760	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	2 908	13 668
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Amendes et pénalités	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Impôt sur les sociétés				XY	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW		
(à détailler) - Déficit étranger antér. déduit par les PME	SX	Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		2 533
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	65 473
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WT	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WU	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WV	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WH	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP	
- Imputées sur déficits antérieurs				WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				I6	
Régime des sociétés mères et des filiales				WZ	
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A			XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB		
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE(44 octies & 44 oct. A)	0V		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP		
Entreprises nouvelles (44 sexies)			L2		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déductions Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB		
diverses Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD		
(à détailler) Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)			YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	Bénéfice (I - II)		XI	65 473	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	Déficit (II - I)				XJ
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			ZL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	65 473
				XO	

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2020
	Montant
REGULARISATION CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE	2 533

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2020
	Montant

ARES

N°2058 B - 2021

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	302 753
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	65 473
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	237 280
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	237 280
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	

II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	50 245

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges					
TOTAL		8X		8Y	
Provisions pour dépréciations					
TOTAL		9D		9E	
Charges à payer					
TOTAL		9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

• ARES

N°2058 C - 2021

II TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-154 659	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	110 778	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	-43 880
TOTAL I	0F	-43 880	TOTAL II	ZH	-43 880

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2020	31/12/2019	
Engagements						
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	115 805	YQ	43 560	61 577
Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
Détail des postes						
- Sous-traitance				YT	171 453	209 654
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)		J8	268 490	XQ	325 799	307 319
Autres achats et charges externes :	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	50 304	73 027
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	134 838	125 937
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZI	682 395
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	20 390	22 521
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	57 249	46 478
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX	77 639	68 999
TVA						
Montant de la TVA collectée				YY	879 312	924 409
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	667 307	662 261
Divers						
Montant brut des salaires				0B	746 282	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH	
Régime de groupe						
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
			Sté mère/filiale ?	JH	N° SIRET société mère	JJ

ARES

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N°2059 A - 2021

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
MERCEDES GLC	17/08/2020	29 141		5 389		23 752

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑦	⑧	⑨	
⑩	⑪	⑫	⑬	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑭
MERCEDES GI	10 000	-13 752	-13 752				
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés							
				+			
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+			
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+			
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+			
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL				-13 752			
				(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

ARES

N°2059 C - 2021

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

ARES

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

ARES

N°2059 E - 2021

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	26
dont apprentis	YF	3
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 386 793
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	19 085
TOTAL I	OX	4 405 878
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	58 971
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	114 637
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	173 608
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	2 571 778
Variation négative des stocks	OQ	36 989
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	342 759
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	57 310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	23 002
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	13 752
TOTAL III	OJ	3 045 590
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG 1 533 895
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 533 895
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	4 405 878
Effectifs au sens de la CVAE	EY	26
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2020
Date de cessation	au	31/12/2020
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

• ARES

N° 2059 F - 2021

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2020 Néant ☐

N° SIREN	322677105
Dénomination de l'entreprise	ARES
- N°, Type et nom de voie	2 AVENUE ALBERT EINSTEIN CS 20546
Adresse : - Code postal	78197
- Ville	TRAPPES CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	18 750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie		Pays	
Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom		PERRIER RICHARD			
Nom marital	PERRIER			% de détention	50.84	Nb de parts ou d'actions	9 533
Naissance :	Date	03/04/1953	N° Département	78	<u>Pays</u>	FR	
	Commune	TRAPPES					
Adresse :	N° et Voie	10 RUE DU ROSAIRE			<u>Pays</u>	FR	
	Code postal	28410	Commune	BOUTIGNY			
Titre	Mme	Nom patronymique / Prénom		PERRIER MARIE-THERESE			
Nom marital	GOUBY			% de détention	48.15	Nb de parts ou d'actions	9 029
Naissance :	Date	12/05/1955	N° Département	78	<u>Pays</u>	FR	
	Commune	VERSAILLES					
Adresse :	N° et Voie	11 CLOS DES OYATS			<u>Pays</u>	BE	
	Code postal	1150	Commune	BRUXELLES			

ARES

N° 2059 G - 2021

⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☒

N° SIREN	322677105
Dénomination de l'entreprise	ARES
- N°, Type et nom de voie	2 AVENUE ALBERT EINSTEIN CS 20546
Adresse : - Code postal	78197
- Ville	TRAPPES CEDEX

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° et voie	
Code postal	Commune
	Pays

* ARES

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	SAS ARES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	322677105		
N° de Téléphone	0130139594		
Adresse	- N°, Type et nom de voie		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville		
	2 AVENUE ALBERT EINSTEIN	CS 20546	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4520A

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL

ARES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2020

Société par Actions Simplifiée au Capital de 300 000 €

Siège Social : ZA TRAPPES ELANCOURT
2 avenue Albert Einstein - 78190 TRAPPES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

GEFCOM

Société de Commissaire aux Comptes et d'Expertise Comptable

103, Rue La Boétie - 75008 PARIS

Tél. : 01 53 89 12 60 - Fax : 01 42 56 32 06 - gef@cabinet-gef.fr
www.cabinet-gef.fr

Aux Associés,

I- OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS ARES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine la SAS ARES à la fin de cet exercice. Ces comptes ont été arrêtés par votre Présidente sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des Entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

.../...

.../...

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous vous précisons que nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données sur la situation financière et les comptes annuels dans les documents adressés aux associés.

.../...

.../...

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ARES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

-il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

.../...

.../...

-Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

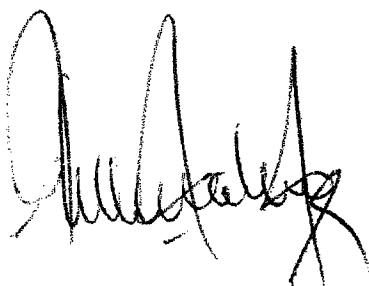
-il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS,
Le 28 juin 2021



Le Commissaire aux comptes
GEFCOM
Philippe DAHINGER

RAPPORT SPECIAL

GEFCOM

Société de Commissaire aux Comptes et d'Expertise Comptable

103, Rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 89 12 60 - Fax : 01 42 56 32 06 - gef@cabinet-gef.fr
www.cabinet-gef.fr

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

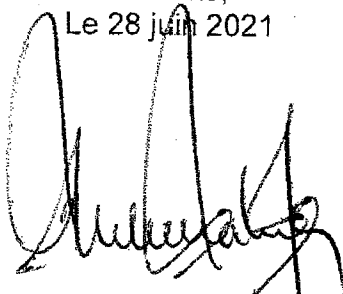
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris,
Le 28 juin 2021



Le Commissaire aux comptes
GEFCOM
Philippe DAHINGER

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

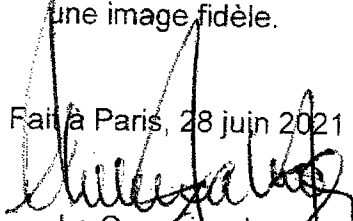
ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du Commissaire Aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire Aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisantes et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la Convention Comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 28 juin 2021


Le Commissaire aux comptes
GEFCOM

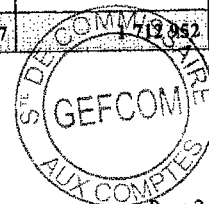
Représenté par Philippe DAHINGER

ARES

Arrêté au 31/12/2020

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 702	15 702		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	151 738	144 976	6 761	7 783
Autres immobilisations corporelles	239 371	209 834	29 537	30 247
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	68 328		68 328	72 769
Autres immobilisations financières	2 940		2 940	37 711
ACTIF IMMOBILISÉ	478 079	370 513	107 567	148 511
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens	39 210		39 210	25 104
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	630 527	65 508	565 019	511 667
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	624 266		624 266	734 402
Autres	983 817		983 817	251 775
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 511		1 511	1 511
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	241 251		241 251	13 554
Charges constatées d'avance	32 645		32 645	26 428
ACTIF CIRCULANT	2 553 229	65 508	2 487 720	1 564 442
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 031 308	436 021	2 595 287	1 712 952



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 300 000	300 000	300 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	14 776	14 776
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles	28 600	28 600
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-43 880	-154 659
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 272	110 778
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	348 768	299 496
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
-auprès des établissements de crédit	700 213	150 042
- Financières diverses	395 569	435 569
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	619 946	614 618
Dettes :		
- Fiscales et sociales	273 233	201 535
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	257 558	11 692
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	2 246 519	1 413 456
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 595 287	1 712 952

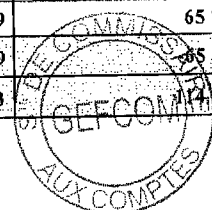


ARES

Arrêté au 31/12/2020

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 583 369		2 583 369	2 603 289
Production vendue :				
- De biens		46 091	1 803 424	2 000 465
- De services	1 757 332			
Chiffre d'affaires net	4 340 702	46 091	4 386 793	4 603 754
Production :			14 107	-5 697
- Stockée				
- Immobilisée				1 000
Subventions d'exploitation reçues			123 871	11 303
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			58 971	15 538
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 583 742	4 625 898
Charges d'exploitation			2 571 778	2 511 685
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-63 541	3 545
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			682 395	715 937
Autres achats et charges externes *			77 639	68 999
Impôts, taxes et versements assimilés			769 177	787 921
Salaires et traitements			339 983	344 148
Charges sociales			18 026	8 848
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations			65 508	3 712
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			23 002	560
CHARGES D'EXPLOITATION			4 483 969	4 445 353
* Y compris :			13 837	27 446
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			99 773	180 544
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			47 049	65 786
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			47 049	65 786
RÉSULTAT FINANCIER			-47 049	65 786
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			52 723	114 758



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 834	
Sur opérations en capital	10 000	1 615
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 834	1 615
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		8 128
Sur opérations en capital	23 752	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 752	8 128
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	918	-6 513
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 533	-2 533
TOTAL DES PRODUITS	4 606 576	4 627 513
TOTAL DES CHARGES	4 557 304	4 516 735
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	49 272	110 778



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-120 du 29-11-1983 - article 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L 123-12 à 123-28), des règlements du comité de la Régulation comptable (CRC) et du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2020 présente un total de 2 595 287 euros.
Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 49 272 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est non significatif.

Changement de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.



Faits marquant de l'exercice

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les mesures gouvernementales adoptées en mars 2020 tant sur le plan sanitaire (confinement, interdiction de rassemblement) que sur le plan économique (fermeture de certaines activités) ont généré une baisse d'activité pour la société sur plusieurs semaines de cet exercice, sans pour autant, remettre en cause la continuité de l'exploitation.

A la date d'arrêté de ses comptes, l'entreprise a estimé que l'impact sur les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à la date d'arrêté des comptes sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

L'entreprise a étudié et mis en œuvre les actions de sauvegarde qui lui étaient nécessaires parmi les mesures immédiates de soutien proposées aux entreprises par le gouvernement telles que le dispositif de chômage partiel, le report des échéances fiscales et/ou sociales, le report des échéances d'emprunt, la demande du prêt garanti par l'Etat, le report de paiement de loyer, la demande d'aide de 1500 Euros pour les TPE...

ARES

Arrêté au 31/12/2020

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 702		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 702		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	149 723		2 014
- Générales, agencements et aménagements divers	149 540		7 212
Matériel :			
- De transport			29 141
- De bureau et informatique, mobilier	80 940		1 679
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	380 204		40 046
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	110 480		190
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	110 480		190
TOTAL GÉNÉRAL	506 386		40 236

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des Immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival. Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
	Virements	Cessions		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			15 702	
TOTAL			15 702	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Oales, agencis et aménagl. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			151 738	
- Oales, agencis et aménagl. divers			156 752	
Matériel :				
- De transport		29 141		
- De bureau et informatique, mob.			82 619	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		29 141	391 109	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			39 402	71 268
TOTAL		39 402	71 268	
TOTAL GÉNÉRAL		68 542	478 079	

ARES

Arrêté au 31/12/2020

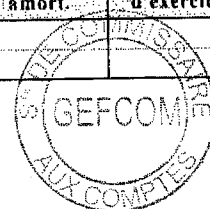
Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 702			15 702
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 702			15 702
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	141 940	3 036		144 976
Installations générales, agencements et aménagements divers	125 397	7 803		133 201
Matériel de transport		5 389	5 389	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 836	1 798		76 634
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 173	18 026	5 389	354 811
TOTAL GÉNÉRAL	357 875	18 026	5 389	370 513

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger :				
- Avant le 01.01.1992				
- Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours	55 319	65 508	55 319	65 508
Sur comptes clients	18 275		18 275	
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	73 594	65 508	73 594	65 508
TOTAL GENERAL	73 594	65 508	73 594	65 508
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		65 508	73 594	
- Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				



ARFES

Arrêté au 31/12/2020

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	68 328		68 328
Autres immobilisations financières	2 940		2 940
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 411	6 411	
Autres créances clients	617 855	617 855	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	977	977	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	14 056	14 056	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	8 719	8 719	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	959 965	959 965	
Charges constatées d'avance	32 645	32 645	
TOTAL	1 711 997	1 640 729	71 268
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	68 328		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) :	213	213		
- A plus d'1 an à l'origine	700 000		700 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	3 895	3 895		
Fournisseurs et comptes rattachés	619 946	619 946		
Personnel et comptes rattachés	62 691	62 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 752	150 752		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	54 154	54 154		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 637	5 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	391 674	391 674		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	257 558	257 558		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 246 519	1 546 519	700 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	391 674			



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Charges à payer (Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	90 902	78 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 188	11 692
TOTAL	102 089	89 845

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	90 901.72	78 152.98
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES	50 244.68	47 049.32
42861000 PROVISIONS GRATIFICATIONS	12 446.17	
43861000 CHARGES CONGES PAYES	22 610.10	21 172.19
43862000 CHARGES PRIMES	5 600.77	
43865000 FORMATION CONTINUE		9 725.47
44868000 TAXES DIVERSES A PAYER		206.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 187.59	11 692.07
46868000 DIVERS CHARGES A PAYER	11 187.59	11 692.07
TOTAL	102 089.31	89 845.05



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 084	56
Autres créances	296 658	238 447
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	305 741	238 503

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 083.66	56.38
41810000 FACTURES A ETABLIR	9 083.66	56.38
Autres créances	296 657.73	238 446.55
40981000 AVOIRS A RECEVOIR PRS DIVERS	166 013.38	140 157.01
40982000 AVOIR NON PARVENU DE D.C.F.	59 769.02	66 738.49
40984000 GARANTIES A RECEVOIR DCF	69 077.33	31 551.05
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 798.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	305 741.39	238 502.93



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges : - D'exploitation	32 645	26 428
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	32 645	26 428



ARES

Arrêté au 31/12/2020

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	18 750	16.00000	300 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	18 750	16.00000	300 000

